



ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Defla

Rue Emir Abdelkader Ain Defla
NIF: 000216290656936

Consultation n° : 01/2023

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain-Defla lance une consultation relative à la réalisation des prestations suivantes :

**Recharge, vérification et maintenance des extincteurs de la
DOT Ain defla**

Les personnes physiques ou entreprises activant dans le domaine et intéressées par la présente consultation, peuvent retirer dans un délai de 15 jours à compter de la première parution de cet avis dans le site web d'Algérie Télécom, le cahier des charges auprès du service achats de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain-Defla.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents administratifs suivants :

Offre technique :

Offre financière :

Les deux offres techniques et financières, accompagnées de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous doubles plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention:

**ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS D'AIN DEFLA
CONSULTATION NATIONALE N° 01/AT/DOT44 /2023**

----- 0 -----

Recharge, vérification et maintenance des extincteurs de la DOT Ain defla

----- 0 -----

**« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION
DES OFFRES »**

Les offres techniques et financières doivent être insérées dans trois enveloppes fermées comme suit:

L'enveloppe contenant l'offre technique, porte les mentions suivantes :

Offre technique

L'enveloppe contenant l'offre financière, porte les mentions suivantes :

Offre financière

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis dans le site web d'Algérie Télécom.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **8h00 à 14h00** auprès du service Achats.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14 h 00** au niveau du siège de la Direction

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (120) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.